

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHARTROULE Jean-Louis après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr BREAU Serge, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr CHARTROULE Jean-Louis



Le Président,
Mr BREAU Serge
ASA D'IRRIGATION
DES HAMEAUX DE
MILHAC D'AUBEROCHE
MAIRIE
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BREAU Serge, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2021,

Le Président demande aux membres du Syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

- d'APPROUVER le budget primitif 2021
- d'AUTORISER le Président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr CHARTROULE Jean-Louis



Le Président,
Mr BREAU Serge
ASA D'IRRIGATION
DES HAMEAUX DE
MILHAC D'AUBEROCHE
MAIRIE
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BREAU Serge, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2021.

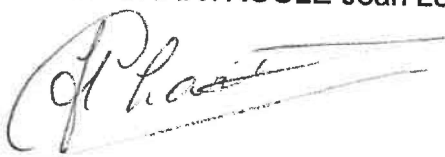
Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

- d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24
- de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr CHARTROULE Jean Louis



ASA D'IRRIGATION
DES HAMEAUX DE
Le Président
MILHAC D'AUBEROCHE
Mr BREAU Serge
MAIRE

24330 MILHAC D'AUBEROCHE



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BREAU Serge, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2020 avec l'analyse des coûts de reviens des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2021 :

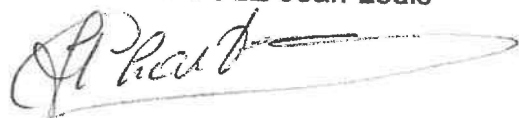
- Abonnement : 750 € HT/Part
50 % en Juin avec la consommation du pompage Manoire
50 % en Novembre avec la consommation du Forage
- Consommation sur pompage Manoire : 0,12 € HT / m³
- Consommation sur pompage Forage : 0,14 € HT / m³

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

- d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2021
- d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr CHARTROULE Jean-Louis



Le Président,

Mr BREAU Serge

DES HAMEAUX DU
MILHAC D'AUBEROCHE
MAIRIE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_8

Objet : Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BREAU Serge, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2020.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide d'approuver la base de répartition suivante :

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 04 Mars 2021 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	2
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A des Hameaux de Milhac d'Auberoche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BREAU Serge.

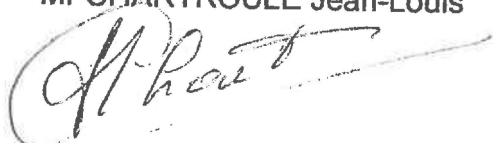
Mr CHARTROULE Jean-Louis est élu secrétaire de séance.

LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		Module
BARADY	JEAN-LOUIS	BARADY	JEAN-LOUIS	1
BLONDY	JEAN-NOEL	BLONDY	JEAN-NOEL	1
CHARENTON	ALAIN	GAEC CHARENTON		1
COMMUNE	DE MILHAC	COMMUNE	DE MILHAC	0,5
DESCHAMPS	JULIEN	DESCHAMPS	JULIEN	1
DUMAS	ALAIN	DUMAS	ALAIN	1
EARL	MILHAC OIE EN PERIGORD	CHARTROULE	LILIANE	0
EARL	MILHAC OIE EN PERIGORD	CHARTROULE	JEAN-LOUIS	2
EARL	DE LEYGALIE	BREAU	SERGE	2
EARL	MILHAC OIE EN PERIGORD	CHARTROULE	JEAN RAPHAEL	0
FARGE	ERIC	FARGE	ERIC	1
OJEZYK	RENE	OJEZYK	RENE	1
TOUTAIN	MICKAEL	TOUTAIN	MICKAEL	1
ZILIOUO	MICHEL	ZILIOUO	MICHEL	1

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr CHARTROULE Jean-Louis



Le Président,
ASA D'IRRIGATION
Mr BREAU Serge
DES HAMEAUX DE
MILHAC D'AUBEROCHE
MAIRIE
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

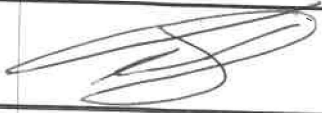



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

ASA du Hameaux de Milhac d'Auberoche

Mairie 24330 MILHAC D'AUBEROCHE

Liste d'émargement du syndicat

Date : 04 MARS 2021

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR BARADY JEAN-LOUIS Les Marguis 24330 BLIS-ET-BORN	Membre	Faugé Eric	
MR BREAU SERGE LES LEYGALIES 24330 MILHAC D'AUBEROCHE	Président		
MR CHARTROULE JEAN RAPHAËL Château le Roy 24330 MILHAC D'AUBEROCHE	Vice Président		
COMMUNE DE MILHAC MAIRIE 24330 BASSILLAC	Membre		
MR OJEZYK RENE LALUE 24330 MILHAC D'AUBEROCHE	Membre	Breaux	
MR ZILLOTTO MICHEL LES MIGNOUX 24330 MILHAC D'AUBEROCHE	Membre	Breaux Serge	